

Plan de formation 2017- 2018

La formation syndicale: UN DROIT et UN OUTIL POUR LA CONSTRUCTION SYNDICALE !
INSCRIVEZ-VOUS !



La CGT-Educ'action remet en place pour l'année 2017-2018 un plan de formation syndicale. Connaître ses droits, les faire respecter, lutter pour en gagner de nouveaux font partie des raisons d'être du syndicalisme. Il s'agit de permettre aux militantEs d'appréhender des questions clefs touchant au métier et à l'ensemble des personnels, et ainsi ancrer leur légitimité auprès de leurs collègues et encourager le développement des sections syndicales.

La formation syndicale est un droit pour tous les personnels titulaires et non titulaires, syndiquéEs ou non. Chaque salariéE a droit à 12 jours de formation par an. Le congé doit être demandé dès que possible et au plus tard 1 mois à l'avance au chef de service. L'absence de réponse 15 jours avant la date équivaut à une acceptation. Le bénéfice du congé ne peut être refusé que si les nécessités de service s'y opposent (article 4 du décret n°84-474 du 15 juin 1984). Dans ce cas, il faut prévenir immédiatement le syndicat.



Toutes les formations ont lieu à la Bourse de travail de Paris: 3 rue du château d'Eau, 75010 Paris.

Animer l'activité syndicale dans son établissement

Date : Vendredi 6 octobre 2017 – 9h30/17h (mandat/convocation à déposer avant le 2 octobre)

Cette formation, destinée aux jeunes adhérentEs souhaitant recevoir une première formation syndicale, abordera l'histoire du syndicalisme et du syndicat, les droits syndicaux en offrant des outils et des ressources pratiques pour agir dans son établissement (répondre aux interrogations et aux problématiques des collègues, construire une mobilisation, intervenir dans les instances de l'établissement).

Rémunération et promotion des personnels enseignants (1^{er} et 2^e degré) et d'éducation

Date : Jeudi 9 novembre 2017– 9h 30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 9 octobre)

Comprendre sa fiche de paie, le paiement des HSE/HSA, IMP..., l'évaluation, l'avancement d'échelon, le passage à la hors-classe... Cette formation abordera tous ces points concernant la rémunération et la promotion en général et explicitera les modalités des nouveaux «rendez-vous carrières» prévus par le PPCR.

Mutations inter-académiques, comprendre, conseiller et agir

Date : Mardi 21 novembre 2017– 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 20 octobre)

Cette période est stressante pour les collègues qui doivent être affectés ou qui souhaitent repartir dans leur académie d'origine ou, tout simplement, changer d'académie. Demander une mutation est un droit, mais cela ne veut pas dire obligatoirement l'obtenir. Les points abordés seront : règles du mouvement, calcul du barème, stratégies à envisager et étude de situations concrètes...

Santé au travail et conditions de travail

Date : vendredi 8 décembre 2017– 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 7 novembre)

L'Education Nationale n'est pas un employeur modèle. Les troubles psychosociaux sont très présents et la souffrance au travail peut se traduire sous différents aspects. Mais cette dernière n'est pas une fatalité ; il faut la combattre et aider les collègues dans leurs démarches. Les points abordés seront : le travail et ses impacts; que faire individuellement, mais également collectivement ? Le CHSCT, pour qui, pour quoi ?

CA et DHG

Date : vendredi 12 janvier 2018 – 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 12 décembre)

Le vote de la Dotation Horaire Globale dans un établissement scolaire est crucial, car il va déterminer les conditions de travail des enseignants et de leurs élèves. Cette formation se propose d'apporter les éclairages nécessaires à la compréhension des DHG en lycée (LGT et LP) et en collège. Elle donnera également des outils pour intervenir en commission permanente et en CA.

Intervenir contre la précarité

Date : Jeudi 8 février 2018 – 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 8 janvier)

La CGT-Educ'Action Créteil s'est toujours engagée dans la lutte contre la précarité et la défense des collègues non-titulaires enseignantEs. La formation doit permettre à tous les militantEs de pouvoir intervenir dans l'établissement, l'école ou le service sur les questions de précarité : connaissance du cadre réglementaire, premières procédures de défense des collègues, enjeux revendicatifs...

Pédagogie: entre théorie, réflexion collective et pratiques.

Date : vendredi 16 février 2018 – 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 16 janvier)

La CGT-Educ'Action porte un projet d'école fort s'appuyant sur les recherches en sciences de l'éducation, les expériences pédagogiques... En effet, nous ne nous limitons pas seulement à la défense des conditions de travail des personnels et militons également pour de meilleures conditions d'apprentissage de nos élèves. Le but de cette formation est de présenter les principaux enjeux actuels et d'en débattre afin de pouvoir s'en emparer et maîtriser les concepts pédagogiques qui constituent notre outil de travail.

Assistants et assistants sociaux : droits et revendications syndicales.

Date : vendredi 9 mars 2018 – 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 9 février)

Cette formation s'adresse aux assistantes et assistants sociaux qui souhaitent connaître leurs droits, les défendre, les faire respecter et s'organiser dans leur service. Nous vous présenterons nos revendications concernant l'évolution de vos droits. Les militantEs enseignants, CPE, COP, qui souhaitent connaître les droits de leurs collègues pour les soutenir dans leur établissement, seront également les bienvenuEs !

Enjeu des mutations intra-académiques

Date : mardi 20 mars 2018 – 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 16 février)

La période de mutations intra-académiques est une période importante pour les collègues qui ont été affectés sur Créteil ou qui souhaitent une mobilité à l'intérieur de l'académie. Les militantEs doivent pouvoir aider les collègues à comprendre toutes les subtilités pour élaborer leur projet de mutation. Les points abordés seront : règles du mouvement, calcul du barème, stratégies à envisager et étude de situations concrètes...

Evolution de carrière, droits des personnels enseignants (1° et 2° degré) et d'éducation

Date : jeudi 3 mai 2018 – 9h 30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 3 avril)

Les personnels, tout au long de leur carrière doivent pouvoir suivre leur évolution de carrière et connaître tous leurs droits. Pour un militantE syndicalE, il est indispensable de connaître les textes et de savoir comment les faire respecter. Les points abordés seront : les droits (autorisations d'absence, temps partiels, formation) et l'évolution de la carrière en général (changement de corps, de discipline, demande de disponibilité, santé...)

Personnels administratifs : droits et revendications syndicales.

Date : jeudi 24 mai 2018 – 9h30/17h (demande de congé formation à déposer avant le 13 avril)

Cette formation s'adresse aux militantEs administratifs qui souhaitent connaître leurs droits, les défendre, les faire respecter et s'organiser dans leur service. Nous vous présenterons les propositions et les revendications de la CGT Educ'Action concernant l'évolution de vos droits. Les militantEs enseignantEs, CPE, COP, qui souhaitent connaître les droits de leurs collègues personnels administratifs, pour les soutenir dans leur établissement, seront également les bienvenuEs !



Informez-nous de votre participation par mail à contact@cgteduccreteil.org.

